



ECLER IVOIRE

PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE

DÉCENTRALISÉE PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

& EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES BÂTIMENTS

PUBLICS EN CÔTE D'IVOIRE





DÉVELOPPER L'ÉLECTRIFICATION RURALE ET AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du programme ENERGOS II d'appui au secteur de l'énergie en Côte d'Ivoire, financé par l'Union européenne, **Expertise France met en oeuvre le projet ECLER IVOIRE en concertation avec la direction générale de l'Énergie (DGE) du ministère du Pétrole, de l'Énergie et du Développement des énergies renouvelables, ainsi que CI-ENERGIES.** Les deux composantes d'intervention sont les suivantes :

- Electrification rurale décentralisée par énergies renouvelables
- Efficacité énergétique dans les bâtiments publics

L'objectif est d'améliorer l'accès des populations rurales ivoiriennes à l'électricité grâce à l'énergie solaire, et de réduire les consommations énergétiques dans les bâtiments publics.

ECLER IVOIRE accompagne ainsi le gouvernement ivoirien dans sa stratégie d'accès à l'énergie pour l'ensemble de la population.

Les chiffres-clés du projet

10,7

MILLIONS
D'EUROS

48

MOIS D'ACTIVITÉ
(2017-2021)

30

LOCALITÉS
ÉLECTRIFIÉES

La vision d'Expertise France

- Lier accès à l'**énergie** au **développement** économique et social
- Promouvoir des **approches d'électrification rurale innovantes** qui intègrent la dimension efficacité énergétique (EE)
- Inscrire les **usagers** et les populations au centre des actions
- Permettre une **appropriation** et capitalisation de ce projet pilote au niveau national

L'approche d'Expertise France

- **Une gouvernance inclusive** : 1 comité de pilotage décisionnaire et 2 comités d'orientation techniques
- **L'ancrage du projet au niveau national** par la concertation avec les parties prenantes et son inscription dans les débats institutionnels en cours

1

Améliorer l'accès des populations rurales ivoiriennes à l'électricité grâce à l'énergie solaire

La composante « Electrification rurale décentralisée (ERD) par énergies renouvelables (EnR) » vise à développer l'électrification hors réseau par voie solaire dans **30 localités rurales isolées**, actuellement non connectées au réseau.

Sa mise en œuvre est orientée par 2 principes :

- **Cohérence avec la stratégie nationale** d'électrification rurale
- **Contribution à l'opérationnalisation du nouveau cadre réglementaire**, qui promeut notamment le développement des énergies renouvelables, l'accès à l'énergie électrique, les droits des consommateurs, la concurrence et le droit des opérateurs.

Une attention particulière sera apportée à

- La **contribution des énergies renouvelables au développement du service public d'électricité** ;
- L'**optimisation des coûts de mise en œuvre**, afin d'assurer l'accessibilité et la durabilité du service qui sera mis en œuvre ;
- La **qualité du service** et la **satisfaction de la demande**.

Le projet vise également la promotion d'activités génératrices de revenus dans les localités qui seront électrifiées.



2

Réduire les consommations énergétiques dans les bâtiments publics d'Abidjan

La composante 2 vise à réduire de manière durable les consommations énergétiques dans les bâtiments publics de Côte d'Ivoire, secteur dans lequel le potentiel d'économies d'énergie est important.

Plus précisément, des **travaux de réhabilitation énergétique** d'une tour de la cité administrative du plateau à Abidjan (CITAD) seront menés, afin de faire de ce bâtiment un modèle en matière d'efficacité énergétique et de gestion de l'énergie.

A travers des **actions de sensibilisation et de réhabilitation**, cette composante vise à promouvoir :

- Le renforcement de la sécurité des usagers
- L'amélioration du confort des usagers
- La réduction des dépenses en énergie
- Une contribution à la lutte contre le changement climatique et à la réduction des gaz à effet de serre

ACTIVITÉS-CLÉS



Composante 1

- **Définition des modalités de mise en œuvre** d'un service d'électricité décentralisé durable
- **Dimensionnement et construction** des infrastructures de production et de distribution d'électricité dans les localités concernées



Composante 2

- **Actualisation des audits** d'efficacité énergétique d'un bâtiment public à réhabiliter
- **Sensibilisation** aux économies d'énergie
- **Réhabilitation énergétique** du bâtiment public retenu



Action transversale

Développement des capacités nécessaires à la **durabilité** de l'action



Financé par l'Union européenne dans le cadre du programme ENERGOS II (11^{ème} FED) d'appui au secteur de l'énergie en Côte d'Ivoire, le **projet ECLER IVOIRE** vise à contribuer au développement des énergies renouvelables en zones rurales et à promouvoir l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics en Côte d'Ivoire.



L'équipe du projet

- **Une cellule de gestion et de coordination du projet à Abidjan (équipe Expertise France) :** gestionnaires et experts techniques, internationaux et nationaux, pour un pilotage technique rigoureux du projet
- **Une unité de coordination ivoirienne :** représentants de la direction générale de l'Energie et de CI-ENERGIES, pour une collaboration renforcée avec les parties prenantes nationales

Expertise France est l'agence publique française de coopération technique internationale. Elle intervient autour de quatre axes prioritaires : gouvernance démocratique, économique et financière ; paix, stabilité et sécurité ; climat, agriculture et développement durable ; santé et développement humain. Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

www.expertisefrance.fr

